

Amundi Funds

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
R.C.S. de Luxembourg B-68.806

Luxembourg, le 2 juin 2017

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration d'Amundi Funds vous informe qu'il a décidé de procéder aux modifications suivantes au sein du Compartiment **Amundi Funds – Equity Global Luxury and Lifestyle** (le « Compartiment »).

Modification de la politique d'investissement

Le Conseil d'administration a décidé de modifier la politique d'investissement à compter du 3 juillet 2017 afin de mieux refléter l'univers d'investissement du compartiment.

Par conséquent, la politique d'investissement doit être lue comme suit :

Objectif

Atteindre une croissance du capital à long terme. Plus précisément, le compartiment vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI World (MSCI World Consumer Discretionary Net Index jusqu'au 30 juin 2017) (dividende réinvesti) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés situées partout dans le monde qui bénéficient du dynamisme de la consommation liée au bien-être et à l'épanouissement personnel.

Plus précisément, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des sociétés de ce secteur par le biais de produits de luxe et, à compter du 3 juillet 2017, de voyages, de loisirs, de technologies de l'information, etc. Ces investissements ne sont pas soumis à des contraintes liées à la devise.

Conformément aux politiques exposées précédemment, le compartiment pourra également investir dans d'autres actions, des instruments liés aux actions, des obligations convertibles, des obligations, des instruments du marché monétaire et des dépôts, ainsi qu'investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM/OPC.

Dérivés

Le compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et pour une gestion de portefeuille efficace.

Devise de base USD.

Modification du nom du compartiment

À compter du 3 juillet 2017, le nom du compartiment « **Amundi Funds – Equity Global Luxury and Lifestyle** » sera modifié en « **Amundi Funds - CPR Global Lifestyles** ».

Modification de la période de référence et de mesure pour la commission de performance

À compter du 3 juillet 2017, la période de mesure de la commission de performance passera d'une « période de 1 à 3 ans » à une « période de 1 an ». En conséquence, la période de mesure de la commission de performance durera 12 mois, indépendamment du fait que toute commission de performance ait été due ou non à la fin de la période précédente. La première période de 1 an commencera le 3 juillet 2017 et se terminera le 30 juin 2018. De plus, la référence relative à la commission de performance ne s'appellera plus « MSCI World Consumer Discretionary Net Index (dividende réinvesti) », mais « l'indice MSCI World (dividende réinvesti) ».

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles) pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port 86C, boîte 320
B-1000 Bruxelles

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.
Le document d'informations clés pour l'investisseur doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration